



Rapport du maire, Roberge Castonguay
sur les faits saillants du rapport financier
et du rapport du vérificateur externe 2025

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-CLAUDE

Membres du Conseil municipal,
Citoyennes,
Citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente un portrait des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, comme réalisé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Ce rapport vise à améliorer la transparence sur les décisions prises par le Conseil municipal et surtout à privilégier la reddition de compte aux citoyens plutôt qu'au gouvernement provincial.

Monsieur Dominic Daoust-Levasseur, directeur général et greffier-trésorier, a déposé au Conseil, le 6 juillet 2026, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, soit des états financiers consolidés en tenant compte des organismes municipaux.

1. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET LE RAPPORT FINANCIER 2025

1.1 Rapport du vérificateur externe

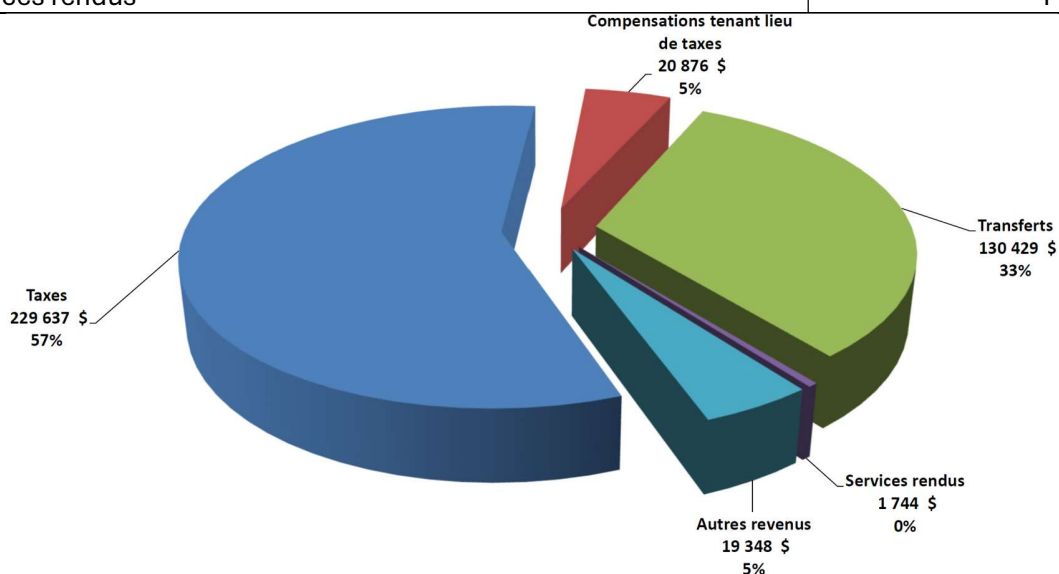
Comme mentionné, les états financiers de l'année 2025 de la municipalité de Rivière-à-Claude ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Cette firme a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025. Le rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant) conclut que, de l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Rivière-à-Claude au 31 décembre 2025 conformément aux normes comptables canadiennes pour, le secteur public.

Dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, l'auditeur indique que, suivant l'adoption des recommandations du nouveau chapitre SP 3820 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » en 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers.

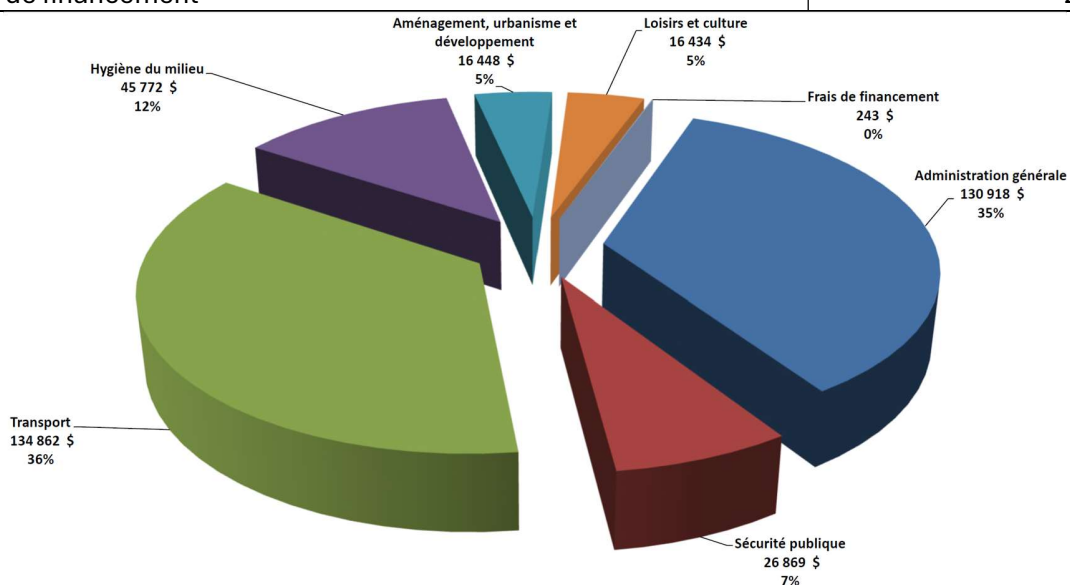
1.2 Rapport financier au 31 décembre 2025

	2025	2024
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	26 308 \$	10 067 \$
Revenus de fonctionnement	402 034 \$	333 311 \$
Charges totales	457 035 \$	426 735 \$

Revenus	Montant
Taxes	229 637 \$
Transferts	130 429 \$
Autres revenus	19 348 \$
Compensations	20 876 \$
Services rendus	1 744 \$



Dépenses	Montant
Administration générale	130 918 \$
Transport	134 862 \$
Hygiène du milieu	45 772 \$
Sécurité publique	26 869 \$
Aménagement, urbanisme et développement	16 448 \$
Loisirs et culture	16 434 \$
Frais de financement	243 \$



Excédents accumulés	2025	2024	2023
Excédents de fonctionnement non affectés	191 431 \$	165 981 \$	173 323 \$
Excédents de fonctionnement affectés	11 587 \$	11 587 \$	13 100 \$
Réserve financière – LAV III Parc de la Paix	5 320 \$	7 511 \$	12 487 \$

Endettement total à long terme	2025	2024	2023
Endettement	nul	nul	nul

2. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu-es municipaux, voici le détail de la rémunération des élu-es de l'année 2025 :

Rémunération annuelle du Maire	4 872 \$
Allocation de dépense du Maire	2 436 \$
Rémunération annuelle conseiller-ères	1 404 \$
Allocation de dépense conseiller-ères	702 \$

3. PRINCIPALES RÉALISATIONS

Au cours de l'exercice 2025, la municipalité a réalisé plusieurs projets d'investissement totalisant 111 439 \$. Le tableau qui suit présente les divers travaux en investissement comptabilisé en 2025, les travaux en cours et le financement obtenu ou à venir pour actualiser ces projets :

PROJETS	COÛTS DU PROJET	FINANCEMENT
Administration		
Centre des loisirs – Accès pour personne à mobilité réduite	33 917 \$	Taxe d'Accise sur l'essence (TECQ 2024-2028)
Loisirs et culture		

Parc de jeux – achats de tables et bancs	22 397 \$	Taxe d'Accise sur l'essence (TECQ 2024-2028)
Parc de jeux – ajout promenade côté mer	47 344 \$	Taxe d'Accise sur l'essence (TECQ 2024-2028)
Éclairage des rues		
Conversion luminaires rues Del	3 979 \$	Fond général de fonctionnement
Voirie municipale		
Balises de limite de vitesse	3 802 \$	Fond général de fonctionnement

Les membres du conseil municipal travaillent au développement à long terme de la municipalité et continueront d'aborder de façon très serrée la gestion des finances municipales tout en restant à l'écoute des citoyens de façon équitable pour tous.

Nous poursuivons toujours nos efforts de développement de notre communauté par le biais de diverses initiatives qui contribuent à notre qualité de vie. C'est dans cet esprit que le conseil s'implique et oriente ces projets. Nous croyons sincèrement que le climat que nous travaillons à mettre en place dans notre communauté favorise l'attraction et l'accueil de nouvelles familles, et contribue au développement économique de notre municipalité.

Je tiens à remercier personnellement mes collègues du Conseil municipal pour leur travail constant, leur appui et leur implication, de même que nos employés municipaux pour leur dévouement et leur dynamisme, et bien sûr sans oublier l'excellent travail de tous les bénévoles qui participent activement à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

Ce 3^e jour d'août 2026

Roberge Castonguay, maire